

Lettre des Services de L'État



PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE



71

N°4 - Septembre 2018

Édito

SOMMAIRE

Retour sur le salon Euroforest
Page 1-2

L'action des services de l'État
pour l'environnement
Page 3-4

Service civique
Page 5

Visites ministérielles
Page 6 à 9

Sécurité routière et fluviale
Page 10

Les contrôles des services
de l'État
Page 11

Brèves
Page 12

Unité cynophile
Page 13

Portrait des services de l'État
Page 14



Dans le cadre des 21^e assises de l'Association des petites villes de France (APVF), Monsieur Édouard Philippe, Premier ministre, s'est exprimé devant 300 élus rassemblés à Autun les 31 mai et 1er juin sur le thème de la transition écologique et numérique.

De même, le salon Euroforest a, en rassemblant à Saint-Bonnet-De-Joux plus de 42 000 personnes venues de toute l'Europe, permis de valoriser la filière bois qui représente une activité économique de premier plan et un atout écologique pour le département.

Les services de l'État ont conduit différentes opérations pour assurer la sécurité et le bien-être de nos concitoyens tout au long de l'été : mobilisation de services civiques pour lutter contre les incivilités dans le sport, renforcement des contrôles routiers et fluviaux, mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement.

Parallèlement, l'épisode caniculaire de cet été a donné un relief particulier aux projets des communes qui s'engagent dans une démarche innovante de transition écologique et qui sont soutenues par le dispositif des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte.

L'été s'achève, les couleurs d'automne ne tarderont pas à enchanter les paysages champêtres et boisés de Saône-et-Loire. À l'occasion de cette nouvelle saison, je vous souhaite une bonne rentrée à tous et en particulier aux plus de 80 500 élèves, collégiens et lycéens et aux équipes pédagogiques qui ont retrouvé leurs établissements saône-et-loiriens début septembre.

Jérôme GUTTON

Le stand de la Direction départementale des territoires

La Direction départementale des territoires (DDT) était présente, du 21 au 23 juin, à St-Bonnet-de-Joux, sur le stand commun du ministère de l'Agriculture, aux côtés de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), son service régional de la forêt et du bois, le département Santé des Forêts et les lycées d'enseignement agricole, pour y accueillir le public venu nombreux.

A cette occasion, grâce à une exposition étaient présentes :

- les missions des services forestiers de l'Etat
- la typologie et l'exploitation des forêts en Saône-et-Loire
- la santé des forêts : outils de surveillance, la charalose du frêne, la pyrale du buis
- la forêt en Bourgogne Franche-Comté
- l'emploi issu de la filière forêt-bois en Bourgogne Franche Comté,
- la formation.

Ce sont près de 42 000 visiteurs qui ont participé à ce salon. Sur le stand de l'État se sont retrouvés des jeunes et leurs parents pour s'informer sur les formations, des jeunes en sortie d'école pour se renseigner sur les débouchés et déposer leur CV, des propriétaires forestiers pour connaître les aides proposées, le public venu chercher l'actualité sanitaire des forêts, et enfin des partenaires (Office national des forêts, Centre national de la propriété forestière, chambre d'agriculture, fédération des chasseurs, communes, etc.).



EUROFOREST

Salon international du bois et de la forêt qui a lieu tous les 4 ans, en pleine nature, dans la forêt de Chaumont à Saint-Bonnet-de-Joux.

Un rendez-vous incontournable pour découvrir et promouvoir la filière forêt-bois, illustrer toute la vitalité et la diversité d'un secteur d'activité qui emploie en France plus de 430 000 personnes.

À cette occasion, la DDT de Saône-et-Loire a conçu et réalisé une plaquette grand public «La filière forêt-bois en Saône-et-Loire» mise à disposition des visiteurs et disponible sur l'Internet de l'État en Saône-et-Loire

L'inauguration



Lors de l'inauguration du salon Euroforest, en présence de Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire, le cortège officiel entouré des sonneurs de cors, marquait une pause sur le stand avant de rejoindre les sublimes écuries du château de Chaumont datant du XVII^{ème} siècle.



Le rôle de la DDT

Ce salon a permis de rappeler les missions de la DDT en matière de gestion de la forêt et de la filière bois :

- Instruire les dossiers d'aides en faveur de la forêt et de sa mise en valeur : investissement pour la desserte et l'amélioration des peuplements.
- Inciter à la production en forêt par des mesures fiscales : certificats Ifi et Monichon.
- Appliquer la réglementation forestière : défrichage, autorisation de coupes...
- Prendre en compte le rôle multifonctionnel de la forêt : volets économique, social, écologique et protection contre les risques naturels.
- Suivre l'état phytosanitaire des massifs forestiers avec l'appui du département régional Santé des Forêts.



Pour accompagner la filière bois, un programme national de la forêt et du bois (PNFB) a été approuvé le 8 février 2017, fixant objectifs et plan d'actions pour la période 2016 - 2026.

Territoire à énergie positive pour la croissance verte

L'Etat accompagne les collectivités de leurs projets

Lancé en 2014 par le ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie, l'appel à projet "Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPcv) 2014-2017" (1) a permis aux lauréats d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de mettre en œuvre leur projet de territoire et le plan d'actions associé.

Concrètement, les actions s'articulent autour de plusieurs objectifs : réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports, développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets, préserver la biodiversité, les paysages, développer l'éducation à l'environnement, promouvoir l'éco-citoyenneté et la mobilisation locale.

Une convention globale par territoire fédère dans la démarche de projet des bénéficiaires variés qui portent les actions (EPCI, communes, associations, syndicats). La subvention TEPcv a pour vocation de financer l'investissement pour permettre le passage à l'action, avec une possibilité de financement jusqu'à 80 % par action, et jusqu'à 2 M€ par territoire.

Les lauréats par année de conventionnement

2015

Communauté de communes Clunisois,
Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise,
Communauté de communes Matour et sa région,
Pays Chalonnais

2016

Communauté urbaine Creusot-Montceau,
Communauté de communes Grand Autunois Morvan,
Pays Bresse Bourguignonne,
+ avenant pour le Pays Chalonnais

2017

Communauté de communes La Clayette Chauffailles
en Brionnais,
+ avenants pour la Communauté de communes du
Clunisois, Communauté de communes Sud Côte
Chalonnaise et Pays Chalonnais



En Saône-et-Loire, une forte mobilisation des collectivités, accompagnées par la Direction Départementale des Territoires (DDT), a permis à 8 d'entre elles, lauréates au TEPcv, de bénéficier de subventions de l'État à hauteur de 50% de l'investissement, soit 6,5M€ pour un budget de 13 M€.

78 actions ont ainsi pu voir le jour en Saône-et-Loire, parmi lesquelles de nombreuses rénovations énergétiques de bâtiments publics, des actions de modernisation de l'éclairage public, mais aussi de développement des mobilités douces, de préservation de la biodiversité, de communication en faveur de la transition énergétique ou d'éducation à l'environnement...

En 2018, le label TEPcv a ouvert aux collectivités lauréates des droits à des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) TEPcv spécifiques, prolongeant ainsi l'incitation à investir dans la rénovation énergétique.

Ainsi, l'implication des collectivités conjuguée à l'accompagnement et aux financements de l'État se traduit par des actions concrètes favorisant un modèle de développement plus durable au bénéfice d'une population de près de 200 000 habitants, tout en contribuant à la croissance verte en Saône-et-Loire.

Les contrôles des services de l'État pour la protection de l'environnement

La Saône-et-Loire est un département marqué par un paysage à la fois bocager et forestier, de montagne et de plaine, qui compte de nombreux cours d'eau, sources et milieux humides présents en tête de bassin versant et dans les grandes vallées. Si cet environnement diversifié, et particulièrement riche, nécessite une protection adaptée, toute atteinte doit pouvoir donner lieu à une réponse à la fois proportionnée et efficace.

Les services de l'État de Saône-et-Loire définissent collectivement une stratégie annuelle et un plan de contrôle en fonction des priorités et enjeux du département. Cette stratégie prend en compte les zonages de protection existants (Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope –APPB–, Réserve Naturelle, sites Natura 2000), ainsi que les autorisations délivrées pour différents projets (agricoles, industriels, énergétiques, d'infrastructures ..). Ces documents engagent différents services : DDT (Direction départementale des territoires), DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) DDPP (Direction Départementale de la protection des populations), DRAAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), Gendarmerie, ARS (Agence régionale de santé), AFB (Agence française pour la biodiversité), ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et ONF (Office national des forêts). Ils constituent la feuille de route départementale pour la mise en œuvre d'opérations de police administrative, sous la responsabilité du Préfet, ou d'actions judiciaires, sous la responsabilité des Procureurs de la République de Mâcon et Chalon-sur-Saône.

Cette stratégie et son plan de contrôle ont été validés par le Préfet et les Procureurs le 7 mai dernier. Deux priorités de contrôles spécifiques au domaine de l'eau ont ainsi été identifiées :

- lutte contre les pollutions diffuses : phytosanitaires et nitrates,
- rejets des stations d'épuration.

Il est de même s'agissant du domaine de la nature qui priorise :

- la protection des habitats, espaces, espèces protégées et sites classés,
- la gestion et la régulation des populations de sangliers.



Par ailleurs, l'objectif global est de veiller au moment de l'instruction pour tout projet, à choisir la meilleure option possible, en évitant toute implantation sur des secteurs fragiles, en réduisant au plus les impacts, et au besoin, en compensant les atteintes résiduelles aux milieux et espèces en recréant un environnement favorable à proximité. Des actions de communication et de sensibilisation sont également mises en place. Une opération de collaboration inter-service a ainsi rassemblé 16 agents de l'ONCFS, de l'AFB et de l'ONF les samedi 23 et dimanche 24 juin 2018 sur la Basse vallée du Doubs et la Vallée de la Seille entre Branges et Cuisery, concernées chacune par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Outre la sensibilisation des personnes présentes aux enjeux environnementaux, les services de contrôle ont veillé au respect de la réglementation : dispositions spécifiques à chaque APPB, circulation des véhicules terrestres à moteur en dehors des espaces naturels, interdiction de dépôts de déchets, préservation des espèces et de leurs habitats, respect de la réglementation relative à la pêche. Près de 150 personnes ont été sensibilisées sur deux jours, plus de 75 pêcheurs contrôlés, et 14 infractions constatées.

Cette démarche de sensibilisation et de contrôle est au cœur de l'action de l'État en Saône-et-Loire en faveur de la protection de l'environnement, afin de tenir nos engagements nationaux (mais aussi européens et internationaux), et ainsi progressivement reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, enrayer la perte de biodiversité, maintenir nos capacités d'adaptation au changement climatique, et préserver le cadre éco-paysager.

Lutter contre les incivilités et la violence dans le sport



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a décidé de mettre en œuvre un projet citoyen ambitieux visant à prévenir les incivilités et les comportements violents dans le sport. En collaboration avec le mouvement sportif de Saône-et-Loire, elle propose à 30 jeunes de s'engager dans une mission de service civique dès la rentrée scolaire 2018/2019.



Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Une indemnité de 472,97 euros nets par mois est directement versée au volontaire par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 107,58 euros, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.)

Conformément aux dispositions relatives au service civique de droit commun, le public concerné par ce projet doit avoir entre 16 et 25 ans (30 ans si la personne est porteuse de handicap).

Pour en savoir plus : <https://www.service-civique.gouv.fr>

Cette mission d'intérêt général consiste principalement à :

- sensibiliser les plus jeunes des clubs et des écoles au respect des valeurs humaines, à l'acceptation de la différence et au respect des règles de vie ;
- mettre en œuvre des actions concrètes, de terrain, issues des programmes fédéraux des disciplines engagées dans le dispositif.

Le district de football 71 et le comité départemental de handball ont d'ores et déjà décidé d'accompagner dès 2018 ce projet éducatif. 25 de leurs structures accueilleront pour une saison sportive ces « ambassadeurs d'un sport plus citoyen ». Au cours des 10 prochains mois, ils seront amenés à se rencontrer lors de 2 réunions prévues avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ces rencontres permettront des échanges constructifs et une véritable cohérence sur le département.

Cette action sera reconduite lors des prochaines saisons et sera proposée à d'autres comités départementaux du mouvement sportif.

M. Bruno Lemaire, ministre de l'économie et des finances, était présent le lundi 16 juillet au Creusot en Saône-et-Loire.

Arrivée de M. Bruno Le Maire à l'entreprise Taxisense et accueil par les élus



M. Bruno Le Maire a visité l'entreprise Taxisense



Pour finir, M. Bruno Le Maire a rencontré les acteurs économiques du département



**Gréard Larcher, président du Sénat, était présent en Saône-et-Loire
le lundi 11 juin à Charolles**

Arrivée de M. Gérard Larcher, président du Sénat, en Saône-et-Loire.



M. Gérard Larcher a visité une exploitation agricole et un abattoir à Charolles



Il s'est ensuite rendu à la maison du Charolais où il a rencontré les organisations professionnelles de l'agriculture



Edouard Philippe, 1er Ministre, était présent en Saône-et-Loire le vendredi 1er juin à Autun.

Arrivée du Premier Ministre à la sous-préfecture d'Autun et échanges avec les élus



Edouard Philippe a rencontré les maires aux assises de l'Association des petites villes de France



Le Premier Ministre est intervenu aux assises devant les élus



M. Edouard Philippe a salué les habitants d'Autun avant son départ



Visites ministérielles

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics et Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur, étaient présents en Saône-et-Loire les 31 mai et 1er juin.

Allocutions d'ouverture aux Assises des petites villes de France à Autun



M. Olivier Dussopt a visité la Direction départementale des finances publiques à Mâcon



Découverte de la cathédrale d'Autun et du projet "Destination Autun"



Il y a rencontré l'encadrement de la direction



Mme Jacqueline Gaurault a ensuite visité le musée Rolin et enfin la ville d'Autun



Opérations de prévention avec distribution d'éthylotests

Sur les 19* personnes qui ont perdu la vie sur les routes de Saône-et-Loire depuis le 1er janvier 2018, plus d'une sur quatre s'est tuée dans un accident où l'alcool était en cause. Aussi, à la veille du weekend festif de la Fête Nationale du 14 juillet, les services de police et de gendarmerie de Saône-et-Loire ont procédé le vendredi 13 juillet à plusieurs opérations de prévention dans tout le département avec distribution d'éthylotests, afin de rappeler à tous les automobilistes le danger que peut représenter la conduite sous l'emprise de l'alcool.

Des opérations de prévention se sont tenues à Mâcon et Louhans en présence des sous-préfets d'arrondissement.

*Chiffre au 12 juillet 2018

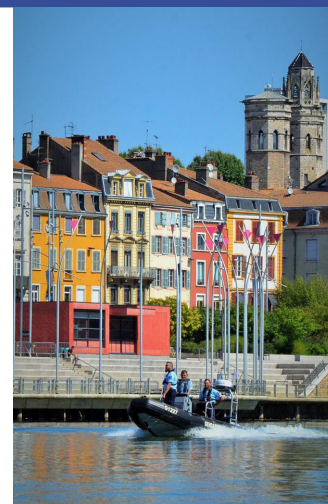


Opération de contrôles sur la Saône

La police de sécurité du quotidien concerne également la sécurité de toutes les mobilités : automobiles, ferroviaires, aériennes, piétonnes, cyclistes mais aussi fluviales.

Cet été, les plaisanciers naviguant sur la Saône, à hauteur de Mâcon, ont donc pu avoir la surprise d'être contrôlés par les gendarmes de la brigade de Mâcon, renforcés par ceux de la brigade fluviale de Saint-Jean-de-Losne. A bord de deux vedettes, dont un Valiant semi-rigide de 5m20, les gendarmes ont contrôlé les équipements, les règles de navigation, les documents de bords et permis de navigation. Le système d'alternatives aux poursuites mis en place en lien avec les parquets a permis aux contrevenants de pouvoir régulariser leur situation sans être sanctionnés.

La gendarmerie de Saône-et-Loire a donc agi sur tous les fronts pour sécuriser votre été !



Les contrôles sur les chantiers du bâtiment

Cet été a eu lieu une action régionale et départementale de contrôle des chantiers du bâtiment, simultanément en plusieurs zones rurales du département. Les contrôles portaient sur la santé, la sécurité, mais également sur le travail illégal et la prestation de service internationale irrégulière.

3 équipes composées de 2 agents de contrôle sont intervenues à Mâcon, Montceau-les-Mines et Chalon-sur-Saône.



Les chantiers contrôlés portaient sur des opérations de rénovation de toiture, pose de charpente et pose de résine toiture, chantier VRD, et construction.

21 entreprises ont été contrôlées et 37 salariés travaillaient lors de ces contrôles,

- 3 arrêts de travaux ont été notifiés notamment en raison d'un danger de chute de hauteur (7 salariés concernés)
- 47 situations potentiellement infractionnelles ont été relevées (sous réserve des vérifications à conduire).

Cette action, inscrite au plan départemental des services de l'inspection du travail, sera reconduite dans les prochains mois. Elle permet d'assurer une meilleure présence de l'inspection du travail sur l'ensemble du territoire y compris rural.

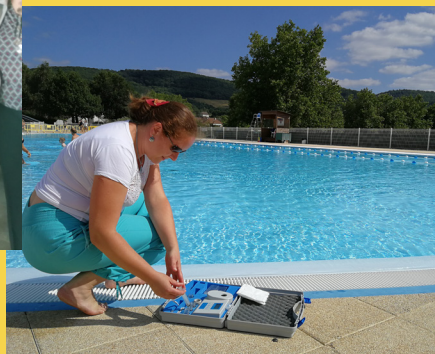
Opération Interministérielle Vacances

Chaque été, les services de l'État intensifient leurs actions de contrôle et de prévention dans les secteurs liés aux vacances et aux séjours de loisirs en Saône-et-Loire. L'opération interministérielle vacances mobilise les compétences des services de l'État agissant de façon coordonnée pour assurer la bonne information du vacancier, garantir la loyauté des transactions et veiller à la sécurité des services proposés.



Pour le lancement de l'opération interministérielle vacances 2018, Eric Boucourt, sous-préfet d'Autun, s'est rendu à la base de loisirs Marcel Lucotte à Autun.

Accompagné des responsables des services de l'État, il a présenté les objectifs de la campagne de contrôles 2018. La direction départementale de la cohésion sociale, la direction départementale de la protection des populations, l'unité territoriale de l'agence régionale de la santé ont contrôlé notamment l'accueil collectif de mineurs, les activités sportives, la sécurité de la baignade et la qualité de l'eau du centre nautique.



Des chantiers qui avancent en parallèle sur la RCEA

Les travaux de mise en 2x2 voies sont en phase active sur 4 chantiers phares de la RCEA :

Sur la RN70 entre Blanzay et Montchanin (7,7 km pour 43 M€) les travaux se sont poursuivis en 2018 sur la commune de Montchanin avec notamment la reprise complète des échangeurs du "Pont des Morands" et de « Bois-Bretoux ». La mise en service de cette section de 4km est prévue début octobre 2018, après pose de la signalisation et des équipements.



Sur le pont des Morands



Vue depuis le PS de Boix-Bretoux



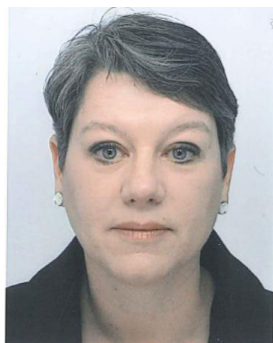
Génélard - Inspection préalable à la mise en service

Toujours pour la RN70 sur le créneau de Génélard (7km 23,5 M€) un linéaire de 5,6 km de 2x2 voies a été mis en service le 19 juillet 2018 sur la section Génélard-Palinges. Du côté de l'échangeur de Palinges, la démolition/reconstruction du pont de Palinges avec réalisation de la nouvelle chaussée côté Palinges sont en cours pour une durée de 3 mois et une mise en service au printemps 2019.

2 autres chantiers sur la RN79, les tronçons de Paray-Charolles (8,8 km) et Prissé-Charnay (5km) avancent également avec des mises en services plus lointaines, respectivement fin 2019 et début 2020.

Nouveaux arrivés

Bienvenue à Mme Dominique YANI qui a pris ses fonctions de sous-préfète, directrice de cabinet auprès du préfet de Saône-et-Loire le lundi 27 août.



Mme Pascaline BOULAY prendra ses fonctions de sous-préfète le lundi 17 septembre à la sous-préfecture de Louhans.

Agenda

15-16 septembre : Les Journées Européennes du Patrimoine



A cette occasion, la Préfecture ouvrira ses portes au public le samedi 15 septembre. Visite sur inscription au 03.85.21.82.33 ou à pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr avant le 13 septembre à 12h00.

21-22-23 septembre Fête du sport



Première édition de cette grande fête nationale qui sera déclinée dans chaque département.

Rentrée scolaire 2018

Quelques chiffres en Saône-et-Loire

Effectifs des élèves attendus

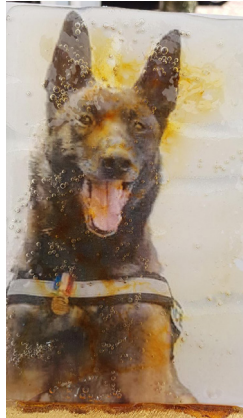
- en école maternelle : 16 443
 - en école élémentaire : 27 536
 - au collège : 21 150
 - en lycée : 14 518
- Soit près de 80 000 élèves tous niveaux confondus

Taux de réussite aux examens 2018 Toutes séries confondues

- Diplôme national du Brevet : 88.7%
- Bac technologique : 89.9 %
- Bac général : 92.7 %
- Bac professionnel (Académie de Dijon) : 84.4 %

35 ans pour l'Unité Cynophile Légère de Chalon-sur-Saône

C'est sous un soleil radieux que l'Unité Cynophile Légère (UCL) de la Circonscription de sécurité publique (CSP) de Chalon-sur-Saône a fêté le 26 Juin ses 35 ans d'existence. Le commissaire divisionnaire Pic, chef de la CSP de Chalon-sur-Saône a, dans son allocution de bienvenue, rappelé l'historique de cette unité. Créée en Juillet 1983, l'UCL avait implanté son chenil au château d'eau de la Citadelle à Chalon-sur-Saône. Compte tenu de la gêne occasionnée par les aboiements des chiens, le chenil a été déplacé en zone industrielle nord en décembre 1990. Les nouveaux locaux portent le nom du fonctionnaire de police " DE MAUX" décédé en service.



21 chiens ont fait partie au sein de cette unité depuis sa création et aujourd'hui dirigée par le Brigadier Laurent Girardot. L'UCL compte actuellement six policiers et trois chiens (le 15 juin dernier, le 4ème chien, Hulk, est mort des suites d'une opération chirurgicale). A cette occasion, le chien Héros a reçu sa médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement .



Le Brigadier Pascal Labarbe, ancien homme d'attaque de l'unité et actuellement chef de la brigade nuit de Chalon-sur-Saône, a commenté les démonstrations des maîtres-chiens et de leur fidèles compagnons. Ont notamment été expliquées au public présent les conditions juridiques dans lesquelles les chiens de patrouille, assimilés à des armes par destination, pouvaient être utilisés soit en muselé soit au mordant. Toujours spectaculaires, les interventions des chiens ont suscité beaucoup d'intérêt et d'admiration des invités. Ces démonstrations qui associaient, pour certaines, les effectifs de la BAC nuit de Chalon ont permis également de mettre en avant la complémentarité et la parfaite entente opérationnelles de ces deux unités.



Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire, a félicité les effectifs de l'UCL pour la qualité de leur travail et pour l'organisation de cette manifestation qui a été clôturée par un verre de l'amitié et le partage du gâteau d'anniversaire.

Le portrait des services de l'État dans le département

Stéphane KOKES



"Monsieur Moto"
Chargé de mission
"Deux-roues motorisé"

Stéphane Kokes, 42 ans, chef d'entreprise, marié à Céline, père de deux enfants, est renommé dans le monde de la moto :

23 ans de compétition en championnat de France Superbike, championnat du monde d'endurance, plus de 150 départs toutes catégories confondues, 28 courses de 24 heures à son compteur comme celles du Bol d'or ou du Mans, coach à titre personnel de trois pilotes en compétition dont un emmené au titre de le champion du monde). Ce semi-professionnel de la moto s'investit particulièrement dans la sécurité routière, son cheval de bataille.

En effet, après avoir travaillé de nombreuses années aux côtés des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), notamment pour l'action « Roule cool », Stéphane Kokes les a rejoint il y a deux ans, en tant que bénévole.

Il poursuit les interventions pédagogiques qu'il mène depuis plus de 15 ans, à titre personnel avec son TEAM KOKES 71 auprès des étudiants d' IUT, des élèves de collèges et d'écoles primaires. Il continue sans relâche à porter la bonne parole auprès des jeunes et apporte également son soutien à l'association « Mike dans notre coeur ».

Son slogan : « C'est à nous de protéger nos enfants », Louka et Lenny, ses enfants, et aussi bien sûr tous les autres enfants quel que soit leur âge.

Son parcours en deux-roues motorisé, sur route puis sur piste, ont fait naître en lui une véritable prise de conscience des dangers de la pratique moto. Il souhaite résolument partager avec les conducteurs (moto et cyclo), notamment les jeunes, cette expérience dans l'objectif de sauver des vies et d'éviter des drames irréparables.

Nul doute que ce riche parcours et cet engagement sans faille seront des atouts pour sa nouvelle mission de "Monsieur Moto", chargé de mission deux-roues motorisé en Saône-et-Loire.



Son rôle

Le chargé de mission deux-roues motorisé assure l'interface entre les utilisateurs de moto ou de scooter et l'administration. Il a pour vocation, au sein du département :

- d'animer et d'être l'interlocuteur privilégié des motards et des associations,
- de promouvoir la prise en compte des deux-roues motorisés en apportant ses conseils dans les aménagements et la conception d'infrastructures nouvelles,
- de mettre en place des programmes et des actions spécifiques en faveur de la sécurité des motards dans le cadre du plan départemental d'action de sécurité routière défini sous la responsabilité du Préfet,
- de faire remonter les problèmes détectés par les usagers,
- d'intervenir en milieu scolaire autour de la sécurité routière avec les utilisateurs de cyclomoteurs.

Lettre des services de l'Etat N°4 - Septembre 2018
 Directeur de la publication : Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire

Comité de rédaction : services de l'Etat
 Conception, réalisation : Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'Etat
 Crédits photos : DDT, Gendarmerie de Saône-et-Loire, Phovoir, CIRET, DDSP

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE

Facebook & Twitter



La préfecture
de Saône-et-Loire
sur FACEBOOK
@Prefet71



La préfecture
de Saône-et-Loire
sur TWITTER
@Prefet71

www.saone-et-loire.gouv.fr